



Fédération affiliée au C.N.O.S.F.
Membre de la F.I.Q.

**COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE
de Bowling et de Sports de Quilles**
9 Ter Rue du Fbg de Neaufles 27140 GISORS
☎ 09.51.60.10.96 / 06.43.42.43.53
Email : ibuttaud@free.fr
Internet :



N° ENREGISTREMENT PREFECTURE : 0604004393 du 27/9/1995

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
modificative des statuts
DU 18 MARS 2016**

PV DE DELIBERATION

CONTROLE ET ENREGISTREMENT DES VOIX :

Club	Président	Représentant	Emargement
		Prénom NOM	
SQUALES BOWLING CLUB CREIL/St-MAXIMIN	Michel WESTE		
TEMPLIER BOWLING CLUB St-MAXIMIN/CREIL	Luc LENERAND		
ECOLE DE BOWLING DE ST-MAXIMIN	Aida FOUQUET		
LIONS BC COMPIEGNE/St-JUST EN CHAUSSEE	Stéphane DENEUVILLE		
Sociétés Sportives			
BOWLING DE SAINT MAXIMIN	Guillaume THROUDE		

<u>Club</u>	<u>Nbre licenciés</u>	<u>2015</u>	<u>Nbre voix</u>
SQUALES BC CREIL- ST MAXIMIN	44		7
TEMPLIERS BC ST MAXIMIN/CREIL	27		4
ECOLE DE BOWLING DE ST MAXIMIN	15		2
LIONS BOWLING CLUB COMPIEGNE	8		1
	94		14

Présents :	Président Squales BCCSM :	Michel WESTE	7 voix
	Président Templiers BCSMC:	Luc LENERAND	4 voix
	Présidente Ecole de Bowling de Saint Maximin	Aida FOUQUET	2 voix

Représentés :

Absents :	Président Lions BCC :	Stéphane DENEUVILLE	1 voix
-----------	-----------------------	---------------------	--------

Détail du quorum nécessaire : 50% des clubs présents ou représentés
et 50% des voix présentes ou représentées soit :

Nombre minimum requis de représentants des associations : 2 sur 4

Nombre minimum requis de voix représentées : 7 sur 14

Nombre d'associations représentées : 3 sur 4

Nombre de voix représentées : 13 sur 14

Le nombre de clubs et de voix présents ou représentés permet d'atteindre le quorum et l'assemblée générale modificative des statuts peut délibérer valablement.

Monsieur Philippe TRAUTMANN, Vice Président et secrétaire du Comité Départemental de l'Oise de BOWLING ET SPORTS DE QUILLES, ouvre la séance à 21H00.

A l'ordre du jour :

MODIFICATION DES STATUTS DU COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES :

Article XIII-C

Ancienne mention :

Les sièges du comité directeur doivent être répartis entre hommes et femmes proportionnellement au nombre de licenciés de chaque sexe, majeurs le jour de l'élection.

Nouvelle mention :

25% des sièges (arrondis à l'entier voisin) du comité directeur sont réservés à des femmes et restent vacants à défaut de candidate.

Modification des statuts adoptée à l'unanimité des votants.

Du fait de la suppression prochaine de la Ligue de Picardie de Bowling et Sports de Quilles, il est procédé au renforcement des structures départementales de la Picardie pour servir de relais avec la future ligue des Hauts de France en cours de création. Il est par conséquent procédé à la réactivation du Comité de l'Oise de bowling sous la nouvelle dénomination Comité départemental de l'Oise de Bowling et Sports de Quilles avec mise à jour des statuts en conformité avec les dernières modifications fédérales qui seront entérinées le 2 avril 2016.

La séance est levée à 22h00

Fait à Saint-Maximin, le 18 mars 2016

Le Président du Comité Départemental de l'Oise
Mme Isabelle BUTTAUD

Le secrétaire
Mr Philippe TRAUTMANN

Copie : FFBSQ
DRJSCS
CDOS
CONSEIL GENERAL
Mairie de Creil
Préfecture de Beauvais
Ligue Régionale de Picardie et du Nord Pas de Calais
Bowling et Sports de Quilles
Présidents et Comité Directeur
Bowling Plaza de Saint Maximin